

jusqu'à Poitiers. L'empereur Karle, surnommé le Chauve, marcha contre eux avec toutes ses forces; mais, son armée ayant été mise en fuite, il fut contraint d'abandonner aux Bretons ce qu'ils voulurent conserver de leurs conquêtes. C'est depuis ce temps que les villes de Rennes et de Nantes ont fait partie de la Bretagne¹.

XVII.

NOTES SUR QUATORZE HISTORIENS ANTÉRIEURS
A MÉZERAI².

§ I. NICOLE GILLES, mort en 1503.

Les Annales et Croniques de France, depuis la destruction de Troye jusques au temps du roi Louis onzième, jadis composées par feu maistre Nicole Gilles, en son vivant secrétaire et indiciaire du Roy, et contrerolleur de son trésor. (Titre de l'édition de 1553.) (La première édition, publiée en 1492, la dernière en 1617.)

Cet ouvrage est un extrait des *Grandes Chroniques de France*, enrichi de nombreuses dates, et un peu enjolivé pour le style, surtout dans la partie qui traite des deux premières races. Le peu qu'Aimoin avait conservé de la couleur locale empreinte dans les histoires de Grégoire de Tours et de Frédégaire a disparu, et se trouve remplacé par la phraséologie du xv^e siècle. Au lieu des sentences dont cet auteur avait semé son livre, pour imiter la manière des historiens classiques, et qui, rendues mot pour mot, en français du temps, dans les *Chroniques de Saint-Denis*,

¹ Script. rer. gallic. et francic., t. VII, p. 68 et 190.

² Travail fait en 1827, pour la deuxième édition de mes Lettres sur l'Histoire de France.

sont à peu près inintelligibles, on trouve des remarques toutes françaises sur les mœurs de la cour, la susceptibilité des femmes, le dévouement des rois très-chrétiens au saint-siège, leur horreur du schisme et de l'hérésie; c'est dans ce sens que sont travestis les discours que Nicole Gilles met dans la bouche de ses personnages. Ainsi Clovis, à la bataille de Tolbiac, s'adresse ainsi au roi des chrétiens: « Sire
« Dieu Jésus-Christ, que la royne Clotilde, ma femme,
« croit et adore, délivrez-moi de ce péril où je suis, et me
« donnez victoire contre mes ennemis, et je croiray en
« vostre nom, et seray doresnavant vostre serviteur; et
« tous ceulx de mon royaume qui n'y voudront croire,
« seront exilés ou occis¹. »

Les *Grandes Chroniques de France* disent seulement: « Dieux très-puissants, que la royne Clotilde coitive et
« aoure de cuer et de penssee, je te promet perpétuel servise
« de foi enterrine, se tu me donnes maintenant victoire de
« mes anemis; et, quant je aray esprouvé tes vertus que
« l'en preeice de toy, je creray en toy, et seray baptisé en
« ton nom². »

En parlant des exactions des rois franks, l'auteur se sert des mots *tailles*, *maltôtes* et *emprunts*: il ajoute aux grandes chroniques beaucoup de fables et de niaiseries qui, au xiii^e siècle, n'étaient pas encore de l'histoire: les fleurs de lis apportées par un ange au baptême de Chlodowig; la dédicace de l'église de Saint-Denis par Jésus-Christ en personne; l'érection de la terre d'Ivetot en royaume, par le roi Chlothar I^{er}. Cette fable, dont le crédit a duré plus d'un siècle après Nicole Gilles, mérite d'être citée textuel-

¹ Nicole Gilles, Annales et Croniques de France, etc., Paris, 1553, fol. XIV, recto.

² Chroniques de Saint-Denis; Recueil des Historiens de France, t. III, p. 470.

lement, comme échantillon du style de l'auteur et de sa bizarre manière de mêler à ses phrases des mots latins ou des membres de phrase latine :

« En l'an de grâce cinq cent xxxiii, advint que le dict
 « Clotaire, roy de Soissons, avoit en sa maison un cheva-
 « lier du pais de Neustrie, à présent appelé Normandie, du
 « pais de Caulx, nommé Gaultier d'Ivetot, lequel estoit
 « son chambellan, vaillant et hardy en armes, et *maximè*
 « *contra adversarios Christianitatis*, et l'aymoit moult le roy
 « pour sa preud'homme : toutesfois, aucuns par envie, qui
 « tousjours règne en la court des princes, et par faulx rap-
 « ports, le meirent en l'indignation du dict Clotaire, telle-
 « ment qu'il jura sa mort : par quoy le dict Gaultier, con-
 « gnoissant la fureur du dict Clotaire, pour sa seureté fut
 « contrainct soy absenter, et s'enfuit, et s'en alla par mer
 « hors le royaume, où il fut l'espace de dix ans ou environ;
 « pendant lequel tems, il feit moult grand' guerre aux Sar-
 « razains, par mer et par terre, et sur eulx eut plusieurs
 « victoires, *in incrementum et honorem christianæ fidei*.
 « Après il s'en alla à Romme, où le pape le receut joyeuse-
 « ment et à grand honneur, pour la bonne renommée qu'il
 « avoit ouye de luy; et pour ce que le dict Gaultier désiroit
 « moult naturellement s'en retourner au pais de sa nation,
 « à sa requeste, le pape escrivit au roy lettres en sa faveur,
 « qu'attendu qu'il avoit esté exilé par faulx rapports, et
 « considéré la fidélité et prud'homme qui estoit en sa per-
 « sonne, et les services qu'il avoit faictes en la chrestienté,
 « qu'il le vousist r'appeler en sa grâce, et le vouloir souffrir
 « demourer en son royaume. Le dict Gaultier apporta les
 « dictes lettres et s'en vint vers le dict roy Clotaire, qui
 « estoit à Soissons, où il arriva le jour du vendredy saint :
 « et ainsi que le roy estoit en sa chapelle, oyant le service,
 « voulant adorer la croix, *sicut moris est illo die apud fide-*

« les, iceluy Gaultier entra en la dicte chapelle, et présenta
 « au roy les lettres du pape. Le roy, de prime face, ne
 « congnt point iceluy Gaultier, *propter moram quam fecer-*
 « *at*, si print et leut les lettres, et, après ce qu'il les eut
 « leues, *absque deliberatione, quasi furibundus accepit*
 « *gladium cujusdam militis assistentis*, et frappa ledit Gaul-
 « tier à mort. Et ce venu à la congnoissance du dict pape
 « et des cardinaux, *indigne tulerunt duram tanti militis*
 « *necem in die sanctâ Veneris factam*; et escrivirent au roy
 « qu'il amendast le forfait envers Dieu, l'Église et les hoirs
 « du dict Gaultier, *alias poneretur interdictum in regno suo*;
 « par quoy le dict roy Clotaire, par la délibération de son
 « conseil, statua et ordonna que dès lors en avant les sei-
 « gneurs d'Ivetot et leurs hoirs seroyent quittes *de homagio*,
 « *servitio et servitute ratione terræ totalis* d'Ivetot, *regi debitis*.
 « *Maxime cum jus civile et commune habeant, et concordent*
 « *ad hoc*. Et de ce furent par le dict roy Clotaire faictes
 « et scellées lettres *liberantes dictum dominum* d'Ivetot *suc-*
 « *cessoresque suos*¹. »

Un des endroits les plus originaux de ce livre est le portrait de Charlemagne, représenté comme une espèce de Gargantua, haut de huit pieds, et mangeant à lui seul le repas de plusieurs personnes; c'est le résultat de traditions populaires d'un ordre inférieur à celles qui avaient donné lieu aux romans du xii^e siècle et à la chronique du faux Turpin.

« Dient iceulx autheurs (*Turpin et Éginhart*) qu'il estoit
 « de belle et grande stature, bien formé de corps, et
 « avoit huict pieds de hault; la face d'un espan et demy de
 « long, et le fronc un pied de large; le chef gros, le nez
 « petit et plat, les yeulx gros, vers et estincelans, comme
 « escharboucles..... Il mangeoit petit de pain, et usoit vo-

¹ Annales et Croniques de France, etc., Paris, 1553, fol. xviii, recto et verso.

« lontiers de chair de venaison. Il mangeoit bien à son
 « disner un quartier de mouton, ou un paon, ou une grue,
 « ou deux poulaillies, ou une oye, ou un lièvre, sans les
 « autres services d'entrée et issue de table. Il beuvoit peu
 « de vin et y mettoit beaucoup d'eau, et le plus souvent
 « ne beuvoit que trois fois à son repas... Il avoit une façon
 « que le plus souvent il interrompoit son somme et se levoit
 « par nuit, et faisoit ses mémoires pour besongner ès
 « grands affaires de son royaume, et tousjours, entre deux
 « sommes disoit une diète ou nocturne du Psaultier. Quand
 « il estoit couché par nuit et dormoit, tousjours veilloient
 « autour de luy quatre-vingts chevaliers tous armés : c'est
 « à sçavoir quarante devant minuit et quarante après ; et
 « y en avoit dix à son chevet, dix à ses pieds, dix à dextre
 « et dix à senestre, et tenoyent chacun une espée nue en
 « leur dextre main, et un cierge ardent à la senestre. Il
 « estoit de si grand force, qu'il levoit facilement de sa main
 « un chevalier tout armé de terre, aussi hault que sa teste ;
 « il eslongeoit et estendoit facilement à ses mains quatre
 « fers de cheval ensemble, et tous neufs. Il pourfendoit de
 « son épée un chevalier tout armé et son cheval....¹ »

Le détail des langues que parlait Charlemagne : *latin, hébreu, arabe, français, écossais, allemand, flamand*, n'est pas plus absurde que dans les grandes chroniques, où les mots *Francus, Francicus*, toujours traduits par *François*, donnent lieu à de perpétuelles méprises : c'est ainsi que le passage latin d'Eginhart : *vestiri solitus erat more Francorum*, qui a un sens très-distinct et exprime la différence qu'il y avait entre l'habillement de Charlemagne et celui des habitants de la Gaule, rendu par les mots suivants : *de robes se vétait à la manière de France*, n'a plus aucun

¹ Annales et Croniques de France, Paris, 1553, fol. xli verso, et xlii recto.

sens. Nicole Gilles complète l'absurdité, en écrivant : *il s'habillait toujours à la mode française*. La distinction entre ce qu'il y a de germanique et de gaulois dans les premiers temps de l'histoire de France, date de la fin du xvi^e siècle ; jusque-là, non-seulement tout était *français*, mais tous les rois, sans exception, siégeaient à Paris, lorsqu'ils n'étaient pas en voyage ou en guerre. Charlemagne, revenu de sa campagne contre les *Sènes sarrasins*, dit Nicole Gilles, *fonda à Paris des écoles des sept arts libéraux ; et de là vint la première institution du corps de l'Université*¹.

Il admet comme historique, pour le règne de Charlemagne, tous les fragments du faux Turpin insérés dans les grandes chroniques : « comment saint Jacques apparut à Charlemagne et luy requist qu'il délivrast des mains des Sarrasins le royaume de Gallice, où estoit son corps ; — comment Charlemagne alla visiter le sépulchre de monseigneur saint Jacques, en la cité de Compostelle ; — d'un grand géant nommé Ferragut ; — comment Roland, neveu de Charlemagne, vainquit et tua le géant Ferragut ; — de la desconfiture que feirent les Sarrasins sur les chrestiens, par la trahison de Ganes, à Roncevaux². »

Après l'extrait de Guillaume de Nangis, dernier historien dont se composent les grandes chroniques de France, ce qui suit appartient en propre à Nicole Gilles, et est dépourvu au même degré de caractère et de talent. Sa méthode est toujours celle des chroniqueurs ; elle consiste à joindre les événements bout à bout, sans acception du lieu où ils se passent, et à les réunir ensemble, non par leur affinité naturelle, mais par leur date.

¹ Annales et Croniques de France, Paris, 1553, fol. XLVIII, verso.

² Ibid., fol. XLIX, LI verso, LII verso.

§ II. PAUL-ÉMILE, mort en 4529.

Pauli-Emilii, Veronensis, Canonici ecclesiae Parisiensis, de Rebus gestis Francorum, libri quatuor et seq. (La première édition publiée en 1500, la dernière en 1643.)

L'expédition de Charles VIII en Italie fit connaître en France le grand mouvement produit dans les études par la recherche et l'imitation des écrits de l'antiquité. On apprit qu'il y avait une nouvelle manière d'écrire l'histoire, toute différente du style des chroniques et des romans, et plus propre à célébrer les grands exploits et le gouvernement des princes. On l'employa pour la première fois, mais d'une manière maladroite et singulièrement boursoufflée, dans le récit des campagnes de Charles VIII. Louis XII, à la fin de ces guerres dont il ne retira d'autre profit que de prendre goût aux arts de l'Italie, voulut avoir une histoire de France égale pour le style à celle qui était le plus vantée parmi les disciples de la nouvelle école, et demanda qu'on lui envoyât d'Italie un historien. Les personnes chargées de cette commission firent choix de Paul-Émile, Véronnais, qui vint s'établir en France et y prendre l'emploi, ce sont ses propres expressions, de faiseur d'histoire pour les Français : *Gallis condimus historias*. En effet, ayant eu à sa disposition tous les monuments existants, et qui se réduisaient, pour la partie ancienne, aux grandes chroniques de Saint-Denis, il en fit un extrait mentionnant tous les événements politiques, et, à l'aide d'un sens juste et d'un discernement fin, d'un esprit libre de tous les préjugés nés des traditions populaires, il composa un résumé de l'histoire de France, remarquable pour la sagesse, la clarté et l'élégance du récit. Il est impossible de mieux imiter ce qu'il y a de candeur et de grâce dans les écrivains du meilleur temps de la littérature romaine, de mieux lier les détails aux faits principaux, et

de marcher avec plus d'aisance à travers des époques extrêmement embrouillées.

L'imagination de l'auteur est tellement familiarisée avec les hommes et les idées de l'antiquité, que, sans effort apparent, il donne la couleur antique à tout ce qui passe sous sa plume. Tous les rois sont des empereurs ou des consuls romains; tous les ministres, des politiques romains; tous les combats, des batailles romaines; toutes les intrigues sont du genre de celles que César développe dans ses Commentaires. Il n'y a pas de messenger goth ou frank qui ne fasse des discours en trois parties, exorde, confirmation, péroraison, comme un orateur du Forum; et c'est une impression singulière que celle qu'on éprouve en passant de la lecture des sources à celle de cet ouvrage si parfait, et en même temps si faux pour la forme. Il ne faut s'attendre à y trouver aucune variété dans les caractères, aucune diversité dans les époques; c'est toujours le même temps et les mêmes hommes: Chlodowig, Karle-le-Grand, Philippe-Auguste sont taillés sur le même patron. Il n'y a ni barbarie ni violence; tout prend un air de civilisation, de mesure et de dignité: il n'y a rien non plus de bizarre ni d'extravagant, et l'auteur a soin d'écarter tous les traits qui pourraient nuire à l'harmonie de son tableau. Le moyen âge tout entier est jeté dans un nouveau moule fort semblable, sauf les idées philosophiques, à celui dans lequel l'a jeté Robertson dans son Histoire d'Écosse. C'est la même méthode à trois cents ans de distance: elle consiste à ne présenter les actions des hommes que sous leur côté le plus logique, de manière que la lecture de ces actions satisfasse les esprits réfléchis. L'auteur refait les personnages, sinon en beau, du moins en raisonnable. Aux mots que l'histoire a conservés, il substitue des mots ayant plus de portée et un sens plus général. Robertson se donne sur ce

point les mêmes libertés que Paul-Émile, quoiqu'il n'aille pas, comme lui, jusqu'à supposer de longs discours qui n'ont jamais été prononcés, et à dire ensuite, le plus sérieusement du monde : « Cette harangue fit une vive impression. »

Ces longs discours supposés furent la matière du principal reproche adressé, durant le XVI^e siècle, à l'historien véronnais, non pas tant à cause de la supposition, qu'à cause de la longueur; car Dupleix, entre autres, qui le blâme sur ce point, suppose aussi des discours et des lettres. Il faut voir dans l'histoire de Paul-Émile avec quel choix d'expressions Chlodowig et Theodorik s'écrivent l'un à l'autre, au sujet de la guerre contre les Visigoths. Les lettres du second, qui nous ont été conservées, sont entièrement remaniées par l'auteur, pour être mises à la hauteur du style des autres qui sont supposées. Il faut voir aussi comment Chlothilde fait à son mari un discours cicéronien, pour le dissuader de continuer la guerre contre les Burgondes, honteuse, à ce que suppose l'historien, de ce que sa dot était le prétexte de cette guerre; délicatesse qui ne s'accorde nullement avec les récits originaux. Voici de quelle manière les envoyés de l'empereur Anastase commencent leur harangue à Chlodowig, en lui présentant les ornements consulaires :

« Te Augustus consulem patricium que salutat, qua tui majestate secundum Cæsarem decus, nullum majus excelsiusve fastigium excogitare potuit, regium enim nomen sanctum esse meminit, sed tibi cum multis commune; magnitudo vero tua cæteros supergressa novam gloriam postulat¹. »

Karle-Martel, avant la bataille de Poitiers, s'adresse ainsi à ses soldats :

¹ Pauli-Emilii de Rebus gestis Francorum, Basileæ, 1601, p. 42.

« Lætor, milites, incidisse tempus, quo nullo nostro periculo ingentem gloriam parare, et patriam tutando, orbis terrarum defensores et Numinis vindices a genere humano vocitari possimus¹....., etc. »

Après quoi, le chef de l'armée arabe, faisant assaut d'éloquence avant d'en venir aux mains, riposte par la harangue suivante :

« Vestra, milites, alacritas nullam postulat orationem : hostium vero mens male sana facit, ut pauca dicenda sint, dimidiam Galliaë partem, nostram effecimus², etc. »

En général, Paul-Émile n'introduit guère dans son histoire que des faussetés de son invention. Il est extrêmement précautionneux pour ce qui regarde les légendes et les récits fabuleux des anciens annalistes : il procède en cela exactement à la manière du XVIII^e siècle, choqué de ce que ces récits ont d'in vraisemblable, et ne tenant aucun compte de ce qu'ils offrent de caractéristique. On trouve pourtant dans son livre quelques erreurs populaires du temps : il dit, entre autres choses, que Chlodowig, avant son baptême, avait pour armes trois couronnes en champ de sinople, et qu'ayant été baptisé, il prit les fleurs de lis en champ d'azur, omettant toutefois qu'elles furent apportées par un ange. C'est lui aussi qui, abusé par un léger changement d'orthographe, dit que Chlodowig (Clodoveus) prit le nom de Louis (Ludovicus) après sa conversion, comme si cette seconde forme du nom germanique était plus chrétienne que la première. Mézerai, qui s'appuya principalement sur Paul-Émile, dans sa réaction contre Dupleix, a pris de lui le récit de la guerre de Louis-le-Gros contre Thomas de Marle, seigneur de Coucy; mais faute de bien comprendre le beau latin de l'historien véronnais, au lieu d'écrire que

¹ Pauli-Emilii de Rebus gestis Francorum, Basileæ, 1601, p. 40.

² Ibid., p. 41.

Thomas de Marle fit périr l'évêque de Laon, Gaudri, en soulevant contre lui un rassemblement séditieux, *manu facta*, il met que *le sire de Coucy tua cet évêque de sa propre main*¹.

L'histoire de Paul-Émile n'eut pas un succès populaire, et cela ne tenait pas seulement à ce qu'elle était rédigée en langue latine, car elle fut de bonne heure traduite; mais cet arrangement savant des faits sans aucune pâture pour l'imagination ne pouvait frapper la masse: faute de véritable couleur locale, les chroniques vulgaires avaient au moins quelque chose de poétique et d'individuel; elles créaient des personnages dont on pouvait retenir la figure, avec lesquels on pouvait faire connaissance; c'étaient *Clodion le chevelu, le fort roi Clodovée, le bon roi Gontran, les deux méchantes femmes Frédégonde et Brunehaut, Pepin-le-Bref et le grand Charlemagne*, avec son neveu Roland, *la fleur des chevaliers*. Toutes ces figures, empreintes, il est vrai, d'une couleur uniforme et d'une sorte de type gothique, avaient néanmoins assez d'originalité pour se détacher l'une de l'autre et prendre un air de vie. Dans Paul-Émile, il n'y a de vie que la vie politique, le mouvement des révolutions, des victoires et des défaites, l'élévation et la chute des états. Plus tard, ce genre d'histoire, sauf la couleur romaine, est devenu exclusivement populaire; mais, au *xvi^e* siècle, cette disposition d'esprit n'existait que parmi les savants; au *xvii^e* siècle, la réputation de l'historien véronnais s'agrandit beaucoup, et l'on se servit du cadre de son histoire pour briser définitivement le vieux moule dont les chroniques de Saint-Denis avaient fourni le modèle. C'est de lui que Mézerai prit l'exemple

¹ Voyez l'histoire de la commune de Laon, dans mes Lettres sur l'histoire de France, lettre xviii.

d'une narration plus suivie, plus continue, sans division par chapitres et par articles.

§ III. ROBERT GAGUIN, mort en 1502.

Annales rerum gallicarum, seu compendium usque ad annum 1499, etc., ouvrage traduit en français sous ce titre: *La mer des croniques et miroir historial de France*, par Robert Gaguin. (La première édition publiée en 1499, la dernière en 1527.)

Ce livre est un simple extrait des différentes chroniques conservées à Saint-Denis, et formant, dans la bibliothèque de cette abbaye, le corps de l'histoire de France. Rédigé sur le texte latin des chroniques, il est exempt des anachronismes de mœurs et de coutumes qui s'étaient glissés dans la version française du *xiii^e* siècle, et qui induisaient en erreur ceux qui travaillaient sur cette version: c'est peut-être à cette attention que Robert Gaguin doit le mérite de n'avoir pas reproduit les fables du faux Turpin sur le règne de Charlemagne, et d'avoir tracé un portrait de ce roi d'après le récit d'Éginhart, sans les particularités bizarres dont la tradition le défigurait. L'auteur paraît homme de sens, d'une grande conscience et d'une grande modestie. Dans le prologue, où il expose l'objet de son livre, il croit avoir besoin d'apologie pour la hardiesse qu'il a d'écrire en latin. C'était le temps où les études latines étaient parvenues au plus haut degré de splendeur en Italie, et où de nombreux imitateurs des historiens de l'antiquité s'élevaient dans ce pays et écrasaient toutes les réputations rivales. L'opinion du monde savant était en général peu favorable aux Français, qu'on croyait incapables d'écrire en latin avec correction et élégance. Il paraît que Robert Gaguin fut dissuadé de son projet d'écrire une histoire en langue latine, et blâmé de l'avoir exécuté. Il se plaint des envieux, des médisants, et de la disposition qu'ont les Français à croire

que leurs compatriotes ne peuvent faire aussi bien que les étrangers. La France, à la fin du xv^e siècle, était tourmentée d'italianomanie, comme au xviii^e elle le fut d'anglomanie, et cela ne provenait point d'un vice de l'esprit national, mais de ce que véritablement les lumières nous venaient d'Italie, au siècle de la renaissance des lettres, comme elles sont venues d'Angleterre au siècle de la philosophie.

L'ouvrage de Robert Gaguin, plus remarquable par le sens que par l'esprit, et n'ayant rien qui s'adressât à l'imagination populaire, eut un succès médiocre. Comme œuvre de style, il fut dépassé de bien loin par celui de Paul-Émile; comme œuvre de science, la lecture des manuscrits du moyen âge, qui devint familière aux savants dans la seconde moitié du xvi^e siècle, le rendit inutile. De toutes les erreurs chères au public, et que les historiens étaient dans la nécessité d'admettre ou de combattre respectueusement, on ne trouve guère dans ce livre que le meurtre de Gaultier d'Ivetot, par Chlothar I^{er}, et le sacre de Chlodowig. La manière dont s'exprime Robert Gaguin, à l'égard du chef de la troisième race, prouve que les ménagements de style et les précautions des écrivains modernes n'étaient point nécessaires alors, et que, sans passer pour homme de mauvais ton ou de mauvais principes, on pouvait reproduire littéralement les paroles et les opinions des chroniqueurs du moyen âge. J'extrais le passage suivant de la traduction contemporaine :

« Comment Hue Capel, qui n'estoit de la liegnée des
« roys, par force et violence obtint le royaume et se
« fist couronner roy de France, et mist Charles en prison,
« auquel appartenoit iceluy royaume... Hue Capel, puis-
« sant de couraige et d'amis, comme il n'y eust aucun
« qui réprimast ses effors et entreprinses, tant fist par force

« et par armes, qu'il obtint le royaume et se fist couronner
« roy de France..... Hugues-le-Grand..... engendra cestuy
« Hue Capel, usurpateur du royaume de France..... Tant
« seulement y eut ung homme appelé Arnault, comte de
« Flandres, qui s'efforça contrarier et résister à la témé-
« rité et hardiesse de Hue Capel¹. »

§ IV. GIRARD DU HAILLAN, mort en 1610.

Histoire générale des rois de France, contenant les choses mémorables advenues tant au royaume de France qu'ès provinces étrangères sous la domination des Français, depuis Pharamond jusqu'à Charles VII inclusivement, écrite par Bernard de Girard, seigneur du Haillan. (La première édition publiée en 1576, la dernière en 1627.)

Il y a deux choses à considérer dans cet ouvrage, le plan et l'exécution. Le plan, publié d'avance en l'année 1571, sous le titre de *Promesse et Dessenin de l'Histoire de France*, ne manque pas de hardiesse : c'est une tentative de réforme complète dans la manière d'écrire l'histoire en langue française, une insurrection contre les chroniques, comme insuffisantes, niaises et diffuses. Le modèle que l'auteur se propose de leur substituer est la forme de l'histoire antique retouchée par les Italiens, et enrichie par eux d'un grand luxe de considérations politico-diplomatiques. Du Haillan, en soutenant que l'histoire doit traiter uniquement des affaires d'état, met toujours au premier rang de ces affaires les négociations, les traités et les alliances. Il accuse les chroniqueurs de son siècle, à commencer par Robert Gaguin, de ne faire connaître que les événements accomplis, sans rien dire de leurs causes ni de leurs suites. Il accuse les chroniqueurs du moyen âge, en masse, d'ignorance et de barbarie, et à ce propos il met sur la même ligne Grégoire de Tours et Frédégaire, dont il ne fait qu'un seul auteur, le

¹ La Mer des Croniques, etc., édition de 1527, feuillet LVII.

faux Hunibald et Aimoin ; ce qui montre que , pour l'érudition, il n'était pas au niveau de ceux de ses contemporains qui s'adonnaient à la lecture et au dépouillement des sources manuscrites. Villehardouin, Froissard et Joinville lui-même lui paraissent aussi entachés de barbarie. Cette couleur locale, ces détails pittoresques dont ils abondent et qui nous plaisent tant aujourd'hui, ne paraissent à Du Haillan qu'une friperie indigne de l'histoire, laquelle, comme il dit lui-même, ne doit traiter que les affaires d'état :

« Et combien que les histoires, ou pour mieux dire les
« chroniques de France, ayant ci-devant esté escrites par
« quelques François et autres, tant en latin qu'en nostre
« langue, si est ce que (sauf l'honneur que nous devons
« tous à la mémoire des trépassés qui ont travaillé pour le
« public, et fait ce qu'ils ont peu), il n'y en a encores eu
« aucun, pour le moins de ceux desquels nous ayons les
« œuvres entre mains, qui l'ait traitée de la façon que je
« la traite, ni qui luy ait donné le lustre qui appartient à
« une histoire. Je n'ai pas peu atteindre à la perfection qui
« y est requise, mais pour le moins l'ay-je mis en ordre,
« auquel les autres n'ont sçeu atteindre. Grégoire de Tours,
« le moine Aimonius, Hunibauld, Sigibert, Regino, Hil-
« debrand et autres l'ont escrit en latin, tel qu'il plaisoit à
« la barbarie de leurs temps, ausquels pour leurs guerres
« que plusieurs cruelles nations amenèrent en Gaule, les
« bonnes lettres estant esteintes, les bons livres brusléz ou
« cachéz, et les sciences enfouyes soubz terre, ils ne peu-
« rent, ny bien latinement, ny avec jugement, ny avec la
« cognoissance des bons auteurs, escrire l'origine ny les
« gestes des François. Davantage, pour ce que la plupart
« de ceux-là estoient personnes ecclésiastiques (esquelles
« seules ce peu de latin qui restoit de ces barbares estoit
« reserré) et estant esloignées des cours des princes et de

« la communication et intelligence des affaires d'estat, ils
« ont plus escrit des cérémonies et autres choses de l'Eglise
« et de la vie de leurs prélats, que du vray commencement
« et accroissement de cest estat, ou des négociations, af-
« faire, menées, pratiques, conquestes, entreprises et
« conseils des roys, princes et capitaines. Ceux qui sont
« venus après eux et qui ont fait les histoires dionysiennes
« et martinienes, celles de Saint-Germain-des-Prés et
« d'autres qui se trouvent es-librairies particulières et gé-
« nérales, estoient pareillement gens d'église, et, la plus-
« part des moynes de Saint-Denis et de Saint-Germain-
« des-Prés, personnages de bonne et sainte vie et de bon
« zèle, mais manquant de jugement, de la cognoissance des
« négociations et de la grâce du bien dire qui est née en
« nostre France depuis cinquante ans. Il faut excuser en
« eux la barbarie de leurs siècles, ausquels ils estoient les
« mieux disans, et louer leur bonne affection et la peine
« qu'ils ont prise à escrire ce qu'ils avoient trouvé es-bou-
« quins de leurs devanciers, et ce dont ils avoient advis par
« ceux qui manioient les affaires ou qui sortoient des cours
« des princes, ou qui leur donnoient des mémoires de ce
« qu'ils avoient recueilly¹. »

Dans ce travail d'innovation, Du Haillan, comme il arrive presque toujours, n'est pas aussi original qu'il le croit : il suit pas à pas Paul-Émile, dont il prend l'histoire comme un cadre dans lequel il insère, bien ou mal, des fragments de chroniques soit anciennes, soit nouvelles, et des discours d'une longueur démesurée, composés à l'imitation des siens, mais avec une grande infériorité pour le ton et les idées. Par exemple, l'élection de Pharamond donne lieu à une assemblée d'états imaginaires, dans laquelle deux orateurs

¹ Du Haillan, préface aux lecteurs.